



RÉPUBLIQUE FRAN

MAIRIE DE BERNES

95340 VAL-D'OISE

Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 095-219500584-20250515-2025_17_02-AR

SLO

N° 2025-17

Tél. : 01 34 70 03 11

Fax : 01 30 34 27 68

e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance
est à adresser à Mr le Maire

DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe le contrat pour la prestation de levée topographique, dans le cadre de la mise en séparatif du réseau d'assainissement de la Commune avec la Société 49 Degrés Nord-9 Av du Parc Alata-BP 20035-60 105 CREIL PPDC, pour un montant de 2 140 € H.T, à compter du 13 mai 2025.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 15/05/2025

Le Maire,

Olivier ANTY

Date de diffusion : 20 mai 2025

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.*